Questions orales

ON DEMANDE LA RÉDUCTION DES TAXES

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Si le ministre comprend la politique fiscale appliquée par le gouvernement libéral en matière d'énergie, il comprendra également que si les entreprises de ce secteur ne sont pas concurrentielles, si leur survie même n'est pas assurée, c'est à cause du prélèvement d'indemnisation pétrolière d'environ \$7 le baril, et des taxes sur le gaz naturel et sur les gaz-condensats naturels que l'on impose à ce secteur.

Si le ministre exemptait de ces deux mesures, soit le prélèvement d'indemnisation pétrolière et la taxe sur le gaz naturel et sur les gaz-condensats naturels, ce secteur pétrochimique qui ne consomme que 5 p. 100 des ressources énergétiques du Canada, il perdrait des revenus fiscaux de l'ordre de 125 millions de dollars, mais il obtiendrait des recettes supplémentaires de 300 millions de dollars sous forme d'impôt personnel sur le revenu, et des recettes supplémentaires de 200 millions au titre de la taxe de vente et des prestations d'assurance-chômage qu'il n'aurait pas besoin de payer. En outre, l'impôt sur les sociétés rapporterait davantage. Par conséquent, cette mesure entraînerait un bénéfice net d'au moins 400 millions de dollars. Je voudrais demander au ministre des Finances s'il envisagerait d'exempter de ces taxes cette tranche de 5 p. 100 de nos ressources énergétiques que consomme cette industrie, ce qui aiderait cette industrie à survivre, créerait des emplois et réduirait le déficit fédéral de quelque 400 millions de dollars.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, plusieurs facteurs interviennent dans la situation difficile que traverse présentement l'industrie pétrochimique. Selon l'honorable député, l'industrie pétrochimique basée sur le gaz naturel, par exemple, à l'heure actuelle ne fait pas face aux mêmes difficultés que l'industrie pétrochimique basée sur le pétrole. Il existe des facteurs internationaux qui entrent en jeu, à ce moment-ci, et je pense que l'analyse effectuée par l'honorable député est un peu courte.

• (1450)

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE NIAGARA—LA POSITION DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Je suis persuadé que beaucoup de députés ont noté certaines des manchettes consacrées au ministre dans les journaux d'hier, entre autres, «Des fuites transforment l'eau en un bouillon toxique», «Ottawa entreprend l'étude des poisons contenus dans l'eau», et «cinq millions de vies en danger». Cependant, je ne pense pas qu'un trop grand nombre de députés se rendent compte que des manchettes de ce genre paraissent depuis 1973, à la suite d'études entreprises surtout sur la décharge S et d'autres le long de la rivière Niagara. Il me semble qu'en ajoutant une autre étude à

cette enquête du médecin légiste, on ne fait que perpétuer la négligence criminelle dont font preuve diverses sociétés à l'égard des eaux des Grands lacs.

Le ministre pourrait-il nous dire si oui ou non il a reçu ne serait-ce qu'une mince assurance de la part du gouvernement américain qu'il entendait dépenser le moindre dollar au cours de l'année qui vient pour nettoyer le secteur S, ou sommesnous de nouveaux obligés d'entreprendre toutes sortes de travaux scientifiques pour le compte d'un gouvernement américain en faillite?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Madame le Président, l'information que j'ai divulguée hier est relativement nouvelle puisqu'il s'agit des études sur la décharge S portant plus particulièrement sur l'empoisonnement possible des eaux canadiennes à cause de fuites aux États-Unis. Ce sont de nouvelles données très inquiétantes.

Pour ce qui est de la seconde partie de la question du député, je dois répondre par l'affirmative. La création il y a plus d'un an du Niagara Toxics Committee, qui englobe la Consultation and Liaison Committee, nous porte à croire que le gouvernement américain attache beaucoup d'importance à cette question. Comme le député le sait peut-être, ou devrait certainement le savoir, nous avons décidé d'entreprendre des pourparlers au sujet du nettoyage du secteur S avant d'entreprendre des poursuites devant les tribunaux américains.

L'ENVOI D'UNE DÉLÉGATION AU CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, c'est vraiment une question de crédibilité. Dernièrement, on a publié une étude sur l'écologie de la rivière Niagara et M. Berkes, professeur de sciences de l'environnement à l'Université Brock, a fait la remarque suivante:

Il est trompeur et irresponsable de nous assurer que l'eau est potable et conforme aux normes du gouvernement.

Il y a presque deux ans, un comité du NPD s'est rendu dans l'État de New York, le premier groupe de personnes qui aient eu des entretiens avec les législateurs new-yorkais responsables. Nous savons que le nettoyage du dépotoir S coûtera des centaines de millions de dollars. J'aimerais que le ministre explique à la Chambre pourquoi le Canada dépense des millions de dollars pour étudier le produit carcinogénique et mutagénique qui est déversé dans notre eau potable. Il provient de société américaines de produits chimiques, donc sises en territoire américain, et M. Reagan ne fera absolument rien à ce sujet. Pourquoi dépensons-nous de l'argent? Pourquoi ne pas envoyer une délégation officielle qui ira dire au Congrès que nous n'aimons pas nous faire empoisonner?

Des voix: Bravo!

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Si le député avait écouté ma première réponse, peut-être se rendrait-il compte que ce phénomène ne se produit pas seulement aux États-Unis, car le territoire canadien commence à en être affecté. Nous faisons des recherches sur le sol canadien pour en connaître les conséquences et prendre les mesures appropriées.